



**Madame Agnès Buzyn,
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75007 Paris**

Paris, le 25 octobre 2017

Lettre ouverte à Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé

Madame la Ministre,

La FFAAIR (Fédération Française de Associations et Amicales de malades Insuffisants ou handicapés Respiratoires) rassemble 65 associations de malades souffrant de diverses pathologies respiratoires nécessitant l'intervention de prestataires de santé à domicile. Notre Fédération suit donc naturellement et avec beaucoup d'attention la mise en place du PLFSS 2018.

L'article 41 a retenu notre attention par un système de régulation par baisse des tarifs au-delà d'un seuil de dépense des régimes obligatoires de sécurité sociale.

La progression de l'apnée du sommeil par exemple présente le risque de dépassement de ce seuil rapidement, il en est de même pour les maladies chroniques en constante évolution. Cette méthode qui amènera un remboursement moindre, générera une dégradation de la qualité des soins et/ou une diminution de l'accès aux soins avec son cortège de comorbidités et d'accidents induits.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de **faire en sorte que ce système de régulation ne soit pas mis en œuvre** et que **nous sollicitons un rendez-vous avec vous** le plus rapidement possible pour évoquer la pérennité d'une prise en charge de qualité.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Michel VICAIRE
Président de la FFAAIR

